

République algérienne démocratique et populaire

willaya : Médéa

Médéa, le :

daira : Médéa

Commune : Médéa

Président de l'Assemblée populaire communale
de la commune de Médéa

À l'attention de l'Établissement S.A.R.L.
Famako EN GROS

MISE EN DEMURE n° 01

Sur la base de l'accord conclu avec les autorités municipales
concernant le projet : **Amélioration urbaine de la rue principale depuis
l'intersection du Pole urbain jusqu'à Bab Laqwas sur une distance de 4
km - réalisée en béton bitumineux.**

D'après le télégramme n° 01 sous le n° 1374 en date du 28/09/2026

Nous vous demandons de signer d'urgence l'ordre de service n° 01

de début des travaux.

Cette signature doit être apposée dans les 48 heures suivant la réception
du présent avis. Tout manquement à cette obligation entraînera des poursuites
judiciaires à votre encontre.

Président de l'Assemblée populaire communale